



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
E-mail : snu23@snuipp.fr

Guéret, le 11 septembre 2012

à

Monsieur le Directeur Académique
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Monsieur le Directeur Académique,

Suite à la demande qui a été faite aux directeurs d'écoles de prendre l'avis du conseil d'école pour le choix d'une date de rattrapage pour compenser l'allongement des vacances de Toussaint, nous attirons votre attention sur le nombre de tâches administratives devant déjà être effectuées en ce début d'année scolaire par nos collègues, quand dans le même temps l'aide administrative apportée aux directeurs se réduit considérablement dans notre département (en cette rentrée 2012, elle est sans doute à son plus faible niveau depuis sa création). Cette demande implique un délai de 15 jours à respecter pour convoquer un conseil d'école, et engage la présence de nombreuses personnes.

Il semble étrange de convoquer les conseils d'école de l'année dernière pour un tel motif, alors même que certains délégués des parents d'élèves ont quitté les écoles : **une telle pratique nous semble de nature à discréditer notre administration et ses personnels vis-à-vis de ses usagers et partenaires.**

Dans ce contexte, le SNUipp-FSU 23 soutiendra les collègues qui décideront de ne pas réunir de conseil d'école d'ici le 5 octobre.

Si Monsieur le Recteur n'a pas fait de choix de date d'ici là, la question pourra être débattue lors de l'organisation des premiers conseils issus des élections. Cette demande est d'autant plus incongrue qu'une décision ne peut être prise qu'au niveau académique.

Par ailleurs, toujours aucune réponse n'est apportée au dossier de la direction et du fonctionnement de l'école, malgré les demandes répétées de notre organisation (nous sommes toujours par exemple dans l'attente d'un calendrier concernant les décharges ponctuelles des directeurs 1 à 3 classes pour cette nouvelle année).

Enfin, plutôt qu'une négociation sur le choix d'une date, l'ensemble des personnels aurait souhaité être associé à une réelle concertation dans le cadre d'une « refondation de l'école ». Or, force est de constater que dans votre invitation au débat « Une école plus juste pour tous les territoires », les personnels ne sont invités qu'au titre de « citoyens creusois ».

Certain de notre volonté commune de faire avancer le Service Public et Laïc d'Éducation Nationale dans l'intérêt des élèves qu'il accueille et de ses agents, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Académique, mes salutations sincères.

Le Secrétaire départemental

Fabrice COUÉGNAS